

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 68 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 15 Absent(s) excusé(s) : 27 Absent(s) : 8
---	---	--

Date de convocation : 2 juillet 2025

Vote(s) pour : 76
Vote(s) contre : 7
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 8 juillet 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Sylvie GOUSTIAUX.

Point n° 2025-07-08-CM-6 :

Adoption de la stratégie métropolitaine 2030-2050 de l'Eurométropole de Metz.

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la métropole dénommée « Metz Métropole »,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 10 mai 2021 portant modification des statuts de Metz Métropole - changement de dénomination de Metz Métropole en EUROMETROPOLE de Metz,

CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de se doter d'une stratégie aux horizons 2030 et 2050,

APPROUVE la stratégie métropolitaine 2030-2050, jointe en annexe.

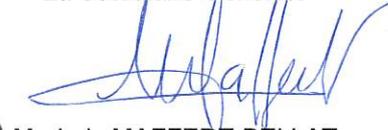
Metz, le 9 juillet 2025

La Secrétaire de séance


Sylvie GOUSTIAUX
Directrice Générale Adjointe



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

La stratégie métropolitaine 2030-2050 :

« Une Eurométropole Heureuse »



EDITO

En 2050, notre intercommunalité sera âgée de 75 ans. Cette année, nous avons fêté les 50 ans de sa création par Jean-Marie Rausch. Il posait, par l'action municipale, les fondations de Metz du XXIème Siècle, mais nul n'imaginait que le district, devenu communauté d'agglomération puis métropole, deviendrait le moteur de cette évolution, tant par l'élargissement de ses compétences que par son extension géographique. C'est ainsi que 46 communes lieraient leur destin pour devenir une Métropole avec des prérogatives étendues.

Le futur offre son lot d'incertitudes, si bien que nous pourrions légitimement nous interroger sur l'élargissement et l'approfondissement de notre métropole.

Rédiger une stratégie sur la période 2030-2050 impose donc de tenir compte du passé pour se projeter vers le futur, tout en n'enjambant pas le présent.

L'exercice impose de conserver un œil dans le rétroviseur, garder les mains sur le volant, et regarder l'horizon, tout en anticipant les obstacles et ces crises qui se dresseront devant nous dans le futur. Oui, il s'agit toujours de répondre aux besoins du quotidien tout en se projetant à moyen et long terme.

Si l'on peut imaginer, en 2050, un monde futuriste où l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies tiendront une place centrale, nous conserverons cette nécessité d'entretenir et même de retisser des relations sociales, de créer de l'harmonie entre les citoyens ainsi qu'entre eux et l'environnement.

Ces évolutions nous feront gagner du temps, un temps précieux que nous pourrions redéployer pour le consacrer à des problématiques nouvelles ou simplement pour être avec nos proches.

Ces dernières années, nous avons traversé ensemble bien des crises, et nous avons tenu. Des moments difficiles, mais qui nous ont permis de nous recentrer sur l'essentiel, à savoir la nécessité d'être heureux.

Notre volonté est simple : celle de bâtir une Eurométropole heureuse.

Pour cela, nous entendons répondre à vos besoins essentiels, car nul ne peut être heureux s'il ne dispose pas d'un logement, d'un avenir ou s'il se sent en insécurité. Notre stratégie repose sur un socle : celui d'améliorer votre quotidien en facilitant vos déplacements, en innovant ou encore en renforçant l'offre de soins. C'est à cette condition que nous envisagerons un avenir radieux.

Pour rendre ce bonheur permanent, nous devons pouvoir évoluer dans une Eurométropole où chacun peut trouver une formation et un emploi. Nous poursuivrons nos efforts sur ces thématiques pour nous affirmer comme une référence en matière d'enseignement supérieur et pour tendre vers le plein emploi.

En parallèle, nous concevons notre stratégie comme une opportunité de faire rayonner davantage notre Eurométropole. Nous renforcerons notre image à l'extérieur en consolidant cette image de grande fête à ciel ouvert. La Métropole est une terre d'accueil résolument festive. Elle continuera de briller grâce à sa nature, son patrimoine ou encore son offre culturelle diversifiée.

Enfin, cette stratégie a été conçue avec le souci premier de nous retrouver, car nous ne connaissons pas de bonheur individuel sans joie collective. Cette envie de gagner, nous la partageons. Une communion visible quand des habitants venus de toute la Métropole soutiennent, tels un seul homme, nos dragonnes aux arènes ou nos grenats au Stade Symphorien. C'est avant tout cette Eurométropole que nous devons offrir à nos enfants et à nos petits-enfants, celle où nous avons besoin du bonheur des autres pour être nous-mêmes heureux.

François GROSDIDIER

Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Metz

Anne FRITSCH-RENARD

Vice-Présidente de l'Eurométropole de Metz en charge de la
Stratégie Métropolitaine
Adjointe au Maire de Metz

SOMMAIRE

I. Protectrice & proche, la Métropole de vos besoins	5
A. Le besoin de logement	5
B. Le besoin de sécurité	7
C. Le besoin d'une alimentation durable	9
D. Le besoin de commerces de proximité	10
II. Prospère & prévoyante, la Métropole de vos droits	13
A. Le droit à l'emploi et à la formation	13
B. Le droit à l'environnement	16
C. Le droit à la santé	20
D. Le droit de se déplacer facilement	21
III. Naturelle & culturelle, la Métropole de vos envies	26
A. Envie de nature	26
B. Envie de sport	27
C. Envie de culture	28
D. Envie de tourisme et de patrimoine	29
CONCLUSION - Européenne & innovante, l'Eurométropole du 3e millénaire	32

I. Protectrice & proche, la Métropole de vos besoins

A. Le besoin de logement

À l'horizon 2030, l'Eurométropole de Metz comptera 7 000 habitants de plus, et 12 000 en 2050. Ces prévisions, qui sont celles de l'État français, s'avéreront probablement en deçà de la réalité, car elles mésestiment le phénomène transfrontalier. Les nouveaux arrivants devront être logés, tout en répondant à la demande des personnes vivant déjà sur notre métropole.

Au cours de ces dernières années, notre attractivité n'a cessé de se renforcer, comme en témoigne le nombre croissant de travailleurs transfrontaliers s'établissant dans l'Eurométropole de Metz. Parallèlement, nos modes de vie ont évolué, et particulièrement ceux des ménages.

Nous sommes donc face à un double défi : augmenter l'offre de logements tout en la diversifiant pour qu'elle soit adaptée à chaque situation.

Ce qui est vrai en 2025 le sera de manière encore plus forte dans 25 ans, lorsque nous assisterons à la fin du modèle généralisé du couple avec enfants. Le phénomène de décohabitation se poursuit et se renforce. Les familles ont de moins en moins d'enfants. Nous constatons aussi d'autres changements, comme l'augmentation du nombre des familles monoparentales, des célibataires et des conjoints survivants. La réponse au besoin de logement n'est pas la même pour les personnes seules que pour les familles, pour les jeunes que pour les seniors, pour les étudiants que pour les actifs.

Elle n'est pas non plus la même tout au long d'une vie, et plusieurs événements peuvent amener un besoin de déménager : la perte d'autonomie d'un parent que l'on souhaite aider, l'arrivée d'un premier enfant pour lequel on cherche un moyen de garde, ou encore la séparation avec son conjoint.

La restriction de la construction dans la métropole, au nom du développement durable, conduit les personnes y travaillant à habiter, surtout si elles souhaitent un habitat individuel, de plus en plus loin, allongeant les trajets pendulaires, à l'inverse de ses objectifs.

Pour répondre à ce besoin fondamental qu'est l'accès à un logement adapté, nous avons trois priorités : rénover l'habitat existant, lutter contre la vacance et développer l'offre de logements abordables.

Notre objectif pour penser l'habitat de 2050 est d'accompagner les propriétaires dans leurs rénovations. Aujourd'hui, 80 % des logements de demain sont déjà construits, mais nécessitent d'être rénovés. Les logements anciens sont notre cible principale, car nous savons qu'ils sont plus abordables financièrement que les logements neufs. Malgré les aides financières de l'Eurométropole, les prix des logements neufs ont très fortement augmenté dans toutes nos communes.

En matière de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre, nous aurons fait plus de la moitié du chemin de notre feuille de route écologique en rénovant massivement nos logements.

C'est la raison pour laquelle la Société d'Économie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH), sur laquelle s'appuie l'Eurométropole, investira massivement pour rénover près de 65 % de ses 13 000 logements afin d'obtenir de bonnes performances énergétiques d'ici 2030.

Au-delà du logement social, ce sont 30 000 logements, soit près d'un quart d'entre eux, qui sont des passoires thermiques. Notre cible est claire : le territoire doit rénover 2 300 logements par an de manière performante d'ici 2030. Sans coup de pouce financier, seuls 5 % des rénovations sont rentables.

Nous identifions trois cibles prioritaires pour cet accompagnement : les copropriétaires, les personnes en précarité énergétique et les seniors. Dans notre Eurométropole, la moitié des habitations sont des copropriétés, 20 % des ménages sont exposés au risque de précarité énergétique, et un habitant sur quatre a plus de 60 ans.

Ni passoires ni bouilloires : rénover est essentiel, car bien vivre dans son logement, à l'avenir, ne se limitera pas à bien affronter les mois d'hiver, mais également à habiter sereinement son logement durant les mois d'été, même au cours de périodes de fortes chaleurs.

Notre deuxième priorité est la lutte contre la vacance.

Si la vacance de moins de deux ans, dite « conjoncturelle », fait partie intégrante du marché immobilier, la vacance supérieure à deux ans, dite « structurelle », sclérose le marché et est plus inquiétante.

La métropole compte plus de 122 000 logements, et l'on dénombre un peu moins de 3 000 logements privés vacants depuis plus de deux ans, soit 2,5 % de nos logements.

Jusqu'à présent, nous avons mis en place une taxe sur les logements vacants et accompagné activement notre bailleur social, la SEM EMH, dans la reconquête de ses logements vacants. Cette action a permis de réduire de moitié le nombre de logements sociaux vacants entre 2021 et 2025.

Nos logements vacants ont toute leur place à prendre dans le marché de l'habitat, et l'action incitative de la métropole devient indispensable.

Sans notre appui financier et technique, les chances que leurs propriétaires s'engagent dans de coûteux programmes de travaux sont très faibles. Nous nous adresserons aux propriétaires de ces logements pour les accompagner et mobiliserons les financements nécessaires pour accélérer le retour sur le marché de ces 3 000 logements privés vacants.

Notre troisième priorité est le développement d'une offre de logements abordables.

Cette priorité devra se concrétiser par la construction de logements sociaux de tous types, adaptés aux revenus et à la composition des ménages.

Le besoin en logements de grande taille (T4 ou T5) est réel, et la métropole, notamment dans ses zones d'aménagement concerté, continuera d'inciter au développement de cette offre.

Face à un marché resserré et tendu, l'accession à la propriété devient plus difficile. Notre aide financière, créée en 2022 pour donner un coup de pouce à tous ceux qui souhaitent acheter leur premier logement, sera pérennisée dans le temps. Il s'agit, dans les années et les décennies à venir, d'adapter les dispositifs de la métropole à la fois aux fluctuations du marché et à celles des dispositifs nationaux, pour favoriser l'accession à la propriété pour les classes populaires et moyennes. La propriété du toit est un facteur de sécurité économique, de stabilité sociale et familiale ainsi que de rupture de l'hérédité des inégalités.

Il convient aussi de développer le logement pour les personnes âgées ou porteuses de handicap mais demeurant autonomes, notamment par la construction de résidences permettant la mixité des populations.

Le vieillissement de la population est déjà une réalité, et demain, le besoin en matière de logement sera encore plus fort.

B. Le besoin de sécurité

L'Eurométropole de Metz, à l'horizon 2030, sera plus que jamais celle qui protégera ses habitants. La délinquance et le narcotrafic ne se limitent plus aux grandes villes, mais touchent aussi la ruralité. Dans les petites communes, on constate également la montée des incivilités du quotidien, des événements qui nuisent au travail de terrain accompli par les maires.

Cette réponse en matière de sécurité du quotidien doit s'incarner par des moyens : la prévention spécialisée, la vidéoprotection et la police métropolitaine.

Dans un monde de plus en plus incertain et une société fracturée, l'Eurométropole de Metz, à l'horizon 2030, doit plus que jamais construire les conditions de la concorde entre ses habitants. La lutte contre la délinquance repose sur deux piliers : la prévention et la répression. La prévention spécialisée est essentielle pour permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social. Dix territoires sont désormais couverts par ce service (8 à Metz, Montigny et Woippy). La cohésion sociale constitue bien sûr des prérogatives des maires, mais l'Eurométropole doit pouvoir être à leurs côtés dans cette mission de service public.

Nous avons inauguré en novembre 2023 un Centre de Supervision Urbain (CSU). Des opérateurs de vidéoprotection visionnent en temps réel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année, les caméras installées dans les rues et les places publiques des communes de l'Eurométropole.

Notre vidéoprotection, visionnée par notre CSU, est très efficace : elle permet de dissuader, d'optimiser l'emploi des personnels et d'élucider les enquêtes. En effet, elle contribue à agir en alertant les policiers afin de faciliter leur intervention et de leur permettre de se rendre rapidement sur place dès qu'un événement survient. Les agents peuvent ainsi être au bon endroit au bon moment. Elle est également précieuse pour résoudre des enquêtes judiciaires et pour l'interpellation d'auteurs d'infractions grâce aux images transmises aux autorités après leur réquisition.

Notre CSU a la possibilité d'avoir accès aux caméras de la SNCF ou de nos bailleurs sociaux en cas d'incident.

Le CSU pourra, à l'horizon 2030, visionner toutes les images des caméras de vidéoprotection des lieux sensibles : notre réseau de transport, nos gares (Metz-centre, Metz Nord, Peltre, Ars-sur-Moselle et Woippy), nos parkings, les halls et les abords des immeubles de nos bailleurs, et partout où cela sera nécessaire.

En 2030, toutes les caméras des communes volontaires de l'Eurométropole de Metz seront reliées à notre CSU afin d'assurer un continuum de sécurité.

En plus de la vidéoprotection, la meilleure réponse au besoin de sécurité est le renforcement de la présence de policiers dans notre Eurométropole. Notre police métropolitaine, créée au 1er janvier 2025, deviendra essentielle dans notre dispositif de sécurité en 2030 comme en 2050.

Cette police assure la protection des habitants dans les bus, où l'on constate des incivilités, dissuade les actes délinquants et soutient les personnels des transports dans leurs missions de médiation avec une brigade cynophile mise au service de cette sécurisation de nos transports.

Elle intervient aussi en proximité dans les rues de toutes les communes. Conflits de voisinage, voitures ventouses, stationnements gênants, vitesses excessives : les maires sont confrontés à ces situations qui pourrissent le quotidien des habitants. Jusqu'ici, ils n'avaient pas les moyens d'y répondre. Grâce à l'intervention financière de l'Eurométropole, tous les habitants ont accès à ce service qui répond à leur exigence légitime de sécurité.

Cette police est également présente au cœur des espaces naturels métropolitains. Nos habitants constatent et déplorent des comportements inappropriés (véhicules interdits, dépôts sauvages, vandalisme...). C'est un rôle nouveau mais essentiel assumé par les gardiens-brigadiers : celui de sensibiliser à l'environnement. Lorsque nous aurons consolidé ces trois missions essentielles en 2030 et que nous serons forts d'une expérience de 5 ans, la police métropolitaine pourra envisager de nouvelles missions, notamment dans le domaine de la protection de la ressource en eau.

L'intelligence artificielle en matière de sécurité est encore en grande évolution, mais nous pouvons imaginer qu'elle jouera un rôle crucial dans cette politique en 2050. L'analyse des images nous permettra, dans le respect de la loi et des libertés de nos habitants, d'identifier plus rapidement des situations dangereuses (rixes, agression...) pour orienter le travail des forces de l'ordre.

L'utilisation des nouvelles technologies, une coopération toujours plus accrue entre les polices municipales, métropolitaines et nationales, et un déploiement de nos moyens humains partout, en proximité, sur le terrain, seront les piliers de notre politique de sécurité métropolitaine.

En 2030, près de 2000 flux d'images seront visionnés par notre CSU.

En 2050, notre police métropolitaine comptera plus de 50 agents et 3 brigades cynophiles.

C. Le besoin d'une alimentation durable

Couverte par 40 % de terres agricoles, l'Eurométropole de Metz dispose de tous les atouts pour garantir une alimentation accessible, durable et de qualité à ses habitants. Notre Projet Alimentaire Territorial entend promouvoir le savoir-faire de nos agriculteurs en encourageant les circuits courts. Notre volonté est de démocratiser une alimentation de qualité en la rendant accessible au plus grand nombre, et en premier lieu à nos enfants.

Nous poursuivons trois objectifs : favoriser les débouchés locaux pour nos agriculteurs, susciter des vocations et promouvoir les nouvelles pratiques agricoles.

Seulement 5 % des achats réalisés dans l'Eurométropole de Metz sont effectués via des circuits courts. Nous pouvons et nous devons faire mieux ! Pour cela, l'alimentation locale doit être facilement accessible : disponible en grande distribution, livrée à domicile ou dans des points de retrait facilement accessibles. Nous porterons ce chiffre à 15 % à l'horizon 2030 et à 30 % à l'horizon 2050.

Il est essentiel de réserver les produits cultivés localement à la consommation des habitants de l'Eurométropole de Metz. Cultiver localement doit nous permettre de garantir notre indépendance alimentaire. Nous créerons, avec nos voisins, un véritable réseau allant de l'alimentation à la valorisation des déchets biologiques par le biais d'installations comme des composteurs ou des méthaniseurs alimentés exclusivement par ces déchets.

Si nous accompagnons les communes dans l'approvisionnement local de leur restauration scolaire, nous avons fait le choix collectif d'aller plus loin. Nous nous doterons d'une cuisine centrale pour alimenter les cantines de toutes les communes volontaires et le plus grand nombre d'enfants de la Métropole, en privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique et/ou produits localement.

À l'horizon 2050, l'intelligence artificielle (IA) jouera un rôle majeur dans notre démarche de ville intelligente. Cette technologie permettra d'estimer chaque jour, au mieux, la production de repas nécessaires au sein de notre future cuisine centrale métropolitaine et d'éviter le gaspillage alimentaire. C'est tout l'intérêt de l'IA que de prédire les comportements et d'aider ainsi aux prises de décisions publiques.

Nous renforcerons le travail autour de la valorisation des surplus de production ou des produits esthétiquement invendables, grâce notamment au pôle agro-alimentaire créé sur le site de Frescaty.

À l'horizon 2030, nous pouvons imaginer le déploiement d'un réseau de « lockers » (points-relais) autonomes ; en 2050, une livraison en porte-à-porte grâce à l'aide de véhicules autonomes et de drones.

Nous le savons, la filière agricole attire de moins en moins nos jeunes. Un agriculteur sur trois partira à la retraite d'ici 2030. La filière agricole est pourtant pourvoyeuse d'emplois ! C'est pourquoi l'Eurométropole se mobilisera encore, aux côtés des partenaires de l'emploi et de la formation, pour valoriser ces métiers auprès des publics scolaires, des lycées agricoles et des missions locales.

Enfin, nous devons proposer un accompagnement plus fort de nos agriculteurs. Aujourd'hui, l'agriculture biologique représente 7 % de nos exploitations. Elle doit s'accroître. L'Eurométropole souhaite favoriser l'expérimentation de nouvelles pratiques culturales comme l'agroforesterie, et des pratiques plus adaptées aux effets du changement climatique (plantation de haies, de bosquets).

D. Le besoin de commerces de proximité

Le commerce traditionnel de proximité doit faire face, ces dernières années, à une nouvelle concurrence : après l'explosion des grandes surfaces périphériques et la concentration des enseignes, celle du commerce en ligne, l'émergence de l'achat d'occasion, l'affluence dans les villages de marques, la recherche de circuits courts ou de nouvelles expériences dans des centres commerciaux gigantesques.

Face à ce constat, notre stratégie poursuit deux orientations : redonner envie aux habitants de fréquenter les commerces de centre-ville, qui proposent une expérience plus riche que le seul achat, et maîtriser l'impact du e-commerce sur nos villes.

Notre stratégie de réenchantement du centre-ville de Metz est aussi celle de la métropole et même de la Lorraine Nord, ainsi que celle de la réaffirmation des centres-villes ou centres-bourgs. À Woippy, Longeville-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Montigny-lès-Metz et Ars-sur-Moselle, cette stratégie est lancée. Nous aménageons les rues pour permettre aux consommateurs de flâner, boire un café, se détendre sur un banc ombragé. Nous investissons aussi pour l'animation de ces rues commerçantes par la culture et les loisirs. Notre objectif est simple : donner envie de se rendre en centre-ville. C'est tout le sens des travaux que nous avons engagés, rues Serpenoise et Ladoucette, afin que la Serpenoise puisse redonner son lustre d'antan à cette artère commerçante connue dans tout le bassin de vie de Metz.

Demain, il nous faut agir sur ces fondamentaux, et particulièrement sur le stationnement et la propreté.

En matière de stationnement, la Ville de Metz a clarifié la tarification du stationnement en voirie et créé notamment des places gratuites « une heure Shopping ». L'Eurométropole, elle, module l'offre du stationnement en ouvrage pour rendre le coût du parking abordable. Pour cela, nous misons sur les parkings relais. En 1970, des parkings ceinturaient le cœur historique de Metz et permettaient aux clients d'accéder aux commerces sans encombrer les rues de voitures. En 2030, c'est l'Eurométropole que nous devons ceinturer de parkings-relais pour accéder en transport en commun au cœur de ville.

Nous voulons mieux faire connaître les parkings existants (Foire Expo, Rochambeau), répondre à la saturation de certains parkings en les agrandissant et en les développant d'ici 2030, voire en optimisant leur remplissage.

Nous faciliterons aussi l'accès au centre par le Sud en construisant plusieurs parkings relais au bout de la ligne METTIS C et un parking relais dans le cadre de l'extension de METTIS A jusqu'à l'hôpital Robert Schumann.

En matière de propreté, au centre-ville de Metz, nous avons déjà ouvert de nombreux locaux à déchets afin de mettre fin à la pratique des sacs déposés au sol. Pour réduire le passage de nos bennes à ordures, nous avons fait l'acquisition de bennes à compaction. Les déchets sont ainsi compactés avant d'être collectés. Une collecte qui s'effectuera prochainement grâce à des véhicules électriques et hydrogènes.

L'Eurométropole s'appuiera sur sa feuille de route en matière de « territoire connecté et intelligent » en l'ouvrant aux enjeux de l'intelligence artificielle. Cette technologie, intégrée aux caméras, permettra de réaliser des comptages plus facilement et à moindre coût, d'identifier rapidement des anomalies et de prévoir des comportements. En 2030, elle aidera, par exemple, à repérer les dépôts sauvages près des points d'apport volontaire, déclenchant ainsi une intervention rapide des équipes de propreté. Les rues seront maintenues propres plus efficacement.

L'utilisation de l'IA complète celle des capteurs numériques : l'une prédit, l'autre vérifie. Grâce à nos capteurs et à l'IA, nous aurons une meilleure connaissance des comportements de nos usagers pour leur rendre un meilleur service. Nous pourrions ainsi savoir, de manière fiable, les lieux, les horaires, les jours de la semaine et les événements où les déchets sont plus nombreux. Nous adapterons nos tournées en fonction de ces données précises. Cela s'appliquera également à la collecte des déchets, en identifiant les points d'apport volontaire qui se remplissent le plus rapidement.

À l'horizon 2030, nous pouvons imaginer l'expérimentation d'une autonomisation de la collecte et, en 2050, une collecte totalement autonome. Cette évolution permettra de consacrer des moyens plus conséquents au contrôle de la qualité des déchets collectés.

Dans le cadre de notre Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), nous avons mis en place un outil foncier en capacité d'acquérir des biens. Concrètement, cet instrument doit nous permettre de rénover les étages pour y faire des logements ; les rez-de-chaussée, pouvant comporter des cellules commerciales, seront également réhabilités puis remis sur le marché. Vingt bâtiments seront rénovés en l'espace de dix ans.

Dans le centre-ville de Metz comme à Ars-sur-Moselle et Woippy, les communes peuvent désormais acquérir des fonds de commerce lorsque la diversité commerciale est menacée.

L'e-commerce a pris une place centrale dans nos vies et nos habitudes de consommation. 20 % des achats se font désormais en ligne. L'importance du commerce en ligne a doublé en cinq ans. Nous organiserons sa logistique, au risque que ce soit elle qui réorganise nos villes, en imposant ses systèmes de stockage et de livraisons. Nous finalisons le dispositif de logistique du dernier kilomètre pour limiter les livraisons sur le plateau piétonnier de Metz aux véhicules de taille modérée et non polluants (camionnettes électriques ou hydrogènes, vélos cargos ou vélos adaptés à la livraison de palettes).

Nous devons simultanément soutenir les commerces traditionnels, prospecter des enseignes qui ont fait leurs preuves ailleurs, encourager les commerces indépendants et/ou alternatifs et développer une offre de commerce différenciante dans certains quartiers en affirmant une identité propre, comme Outre-Seille avec l'artisanat d'art.

Notre Eurométropole ne doit également pas passer à côté des nouveaux modes de consommation comme la seconde main, répondant à un triple enjeu économique, écologique et social. Nous voulons favoriser, en les soutenant financièrement, l'installation de ressourceries et de recycleries, ces lieux où l'on peut récupérer des objets d'occasion. Par leur réaménagement, nous voulons transformer l'expérience dans nos déchetteries : pour que jeter soit le dernier ressort lorsqu'il est impossible de récupérer et réparer. Jouets, articles de sport et de loisirs... nous voudrions que la majorité des objets réparables ou en état, qui sont déposés dans nos déchetteries du futur, puissent repartir dans un nouveau foyer. D'ici à 2030, nous optimiserons le fonctionnement de nos déchetteries pour y installer soit une ressourcerie, soit une recyclerie.

Pour répondre à la demande sociale et aux nouvelles tendances de consommation, nous avons pris contact avec les enseignes qui ne sont pas encore présentes localement. Tous les porteurs de projet auront Inspire Metz comme point d'entrée unique pour les aider, notamment dans la recherche d'une implantation.

Afin de leur mettre le pied à l'étrier, nous proposerons un local dédié aux commerces à l'essai, en ciblant notamment les porteurs de projet de nos couveuses.

Nous voulons une offre commerciale diversifiée où l'on ne trouve pas les mêmes enseignes partout, où il y ait une vraie différence entre faire son shopping en centres-villes ou dans les centres commerciaux périphériques. Pour cela, nous soutenons nos artisans dans leurs projets et dans leur commercialisation.

Avant 2030, les commerces de centre-ville seront livrés exclusivement grâce à des véhicules zéro émission.

En 2050, grâce à l'intelligence artificielle, les livraisons pourraient s'effectuer depuis des hubs logistiques organisés et grâce à des véhicules propres qui seront également autonomes.

II. Prospère & prévoyante, la Métropole de vos droits

A. Le droit à l'emploi et à la formation

Le Premier Empire créa des facultés dans les grandes villes de France : Metz, Nancy, Reims et Strasbourg, sur ce qui deviendra le Grand-Est. La militarisation de Metz, jusqu'à l'enseignement supérieur, sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, éclipsa l'université civile. Puis, l'Annexion à l'Empire allemand fit disparaître tout enseignement supérieur et stérilisa la vie intellectuelle à Metz, incurablement francophone.

L'enseignement supérieur ne renaît à Metz qu'un demi-siècle après le retour à la France, d'abord par la création de l'École nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM), puis par celle de l'Université de Lorraine, avant l'implantation d'établissements de grandes écoles nationales et d'une grande université américaine, ainsi que par la création d'écoles autonomes.

Historiquement, l'Eurométropole se distingue par ses filières d'excellence dans le domaine de l'ingénierie, reconnues au niveau national et international.

Depuis 2020, nous avons collectivement exprimé notre souhait d'aller plus loin, car la qualité de nos instituts de formation ne se limite pas à ce seul secteur.

Ainsi, des moyens importants ont été consacrés pour valoriser nos près de 24 000 étudiants, nos 4 campus, nos 2 universités, nos 6 écoles d'ingénieurs et nos 5 centres de transfert de technologie. Le rayonnement de notre Eurométropole passe par notre capacité à proposer à nos jeunes un parcours de formation pluridisciplinaire afin qu'ils y restent.

Depuis 2022, nous avons consenti à une augmentation de nos investissements de l'ordre de 46 %, ce qui nous permet d'améliorer le quotidien de nos étudiants. Cet investissement nous a permis d'enregistrer la troisième meilleure progression au classement L'Étudiant. Nous nous hissons à la 26^e place des meilleures villes étudiantes françaises. Un classement qui s'appuie sur la qualité de vie et la richesse de l'offre de formation.

Pour cela, de nouvelles formations ont ouvert leurs portes, comme l'Institut de la Photonique, l'Institut supérieur de rééducation psychomotrice (ISRP) ou encore l'Institut en innovation logistique (I2L). L'ouverture d'une nouvelle école d'ingénieurs est une première depuis 30 ans.

Désormais, nous poursuivrons nos efforts pour obtenir rapidement l'ouverture d'une école vétérinaire. C'est une nécessité pour une Métropole où l'agriculture et l'élevage tiennent une place centrale, et surtout si l'on veut développer les circuits courts. Actuellement, en France, plus de la moitié des vétérinaires inscrits à l'Ordre national des vétérinaires sont formés à l'étranger. Il existe une demande en matière de formation à laquelle nous pouvons répondre localement. C'est

avec une détermination similaire que nous obtiendrons l'universitarisation de notre Centre hospitalier régional, car former des futurs médecins sur notre bassin de vie est vital.

Pour gagner en attractivité, nous continuerons à nous appuyer sur ces filières qui ont fait la renommée de l'Eurométropole de Metz, tout en innovant. Notre avenir repose sur notre capacité à saisir les opportunités, telles que la blockchain. Ce dispositif, sur lequel reposent les cryptomonnaies, offre des milliers de possibilités quant à la sécurisation et à la transmission des données.

L'Eurométropole souhaite embrasser l'IA, car elle transformera les métiers sans détruire les emplois. Ignorer cette révolution technologique aujourd'hui serait repousser à demain une transformation qui, bien accompagnée, peut être bénéfique pour nos métiers en 2050. Aujourd'hui, l'IA révolutionne cet univers par son rôle dans le traitement de l'information et l'organisation de la production, couplée à la robotique. Cependant, les innovations de demain doivent également répondre à l'enjeu de la transition écologique. Nous avons la responsabilité de recourir à une IA sobre et souveraine.

À l'horizon 2030, l'Eurométropole fera de Metz un pôle d'excellence dans le domaine de la photonique. Cette matière paraît loin de nos préoccupations, elle est pourtant parfaitement ancrée dans notre quotidien. La photonique est en réalité partout. Il s'agit d'une technologie d'avenir basée sur la science de la lumière qui est sur le point de révolutionner notre avenir. Déjà présente dans de nombreux aspects de notre vie, son potentiel reste encore largement inexploité.

Demain, elle apportera des solutions concrètes aux grands défis de notre société, comme la santé (développement de nouvelles technologies médicales, comme les lasers chirurgicaux), le numérique (amélioration des infrastructures de communication) et l'écologie (innovations dans les énergies renouvelables, par exemple). Lancé à l'initiative de la Chaire Photonique de CentraleSupélec, ce projet de création d'un Institut de Photonique est unique en Europe, car il réunit plus de 300 chercheurs et étudiants du Grand Est et du Luxembourg.

À Metz, il donnera naissance à un bâtiment vitrine de plus de 2 000 m², implanté à l'horizon 2027 sur le site de CentraleSupélec à Metz. Ce projet d'Institut de Photonique de Metz est une opportunité de réaffirmer notre positionnement avant-gardiste en matière d'innovation technologique, de stimuler l'économie locale tout en apportant des solutions concrètes aux transitions sociétales, écologiques et numériques.

En 2050, cet institut sera une référence mondiale dans le domaine de la photonique. À cet horizon, il réunira le plus grand nombre d'étudiants en photonique au niveau mondial.

L'accompagnement des étudiants dans leur quotidien était aussi une priorité. Pour cela, nous avons considérablement amélioré l'offre de logement avec la création de plus de 5 500 logements étudiants. En 2024, l'inauguration du CAP, la maison des étudiants, de la jeunesse et des associations, a été une étape importante. Lieu pensé par et pour les étudiants, c'est un espace de vie et d'échange dont la finalité est de créer du lien social tout en leur offrant un espace d'échange avec la possibilité de se détendre.

Une proximité que nous voulions permanente et qui nous a conduits à créer une application web, « Metz Étudiante ».

Notre succès passe aussi par notre capacité à demeurer une véritable terre d'entreprise et d'entrepreneuriat. Nous avons créé, au Technopôle, la Maison de l'Innovation, de l'Entrepreneuriat, des Écoles et de l'Université (MIEUU). Nous savons qu'un parcours entrepreneurial mal accompagné, c'est un projet qui n'aboutira pas ou une entreprise qui peinera à pérenniser son modèle économique.

En lien avec les entreprises de l'Eurométropole de Metz et les centres de formation, nous élargirons le domaine de compétence de la MIEUU. Elles y tiendront des permanences afin de proposer aux jeunes d'intégrer directement une formation dans un métier actuellement en tension. Il s'agit de partir des besoins conjoints des jeunes et des entreprises pour apporter une réponse concrète au besoin sur le marché du travail.

Être une métropole prospère nécessite de former aux métiers de demain. Cette expression donne souvent le sentiment que de nouveaux métiers émergeront dans un avenir proche, au gré des évolutions technologiques ou de société.

Comment former à des métiers qui n'existent pas encore ? Plutôt que d'essayer de répondre à cette question-fiction, nous voulons nous concentrer sur une certitude : nous connaissons d'ores et déjà les secteurs en tension et qui seront encore plus menacés dans le futur en raison du manque de main-d'œuvre : informatique, industrie, bâtiment, soins, agriculture, aides à la personne... Nous devons mieux orienter les habitants vers ces métiers.

Résorber le chômage à l'échelle de notre bassin de vie, c'est aussi aider à la création d'entreprises et à leur développement pour embaucher plus ! Nos petites et grandes entreprises doivent pouvoir compter sur l'Eurométropole de Metz pour aménager les conditions de leur réussite, favoriser leur création et leur développement.

Nous sommes aux côtés des 12 000 structures implantées sur l'Eurométropole, mais également des porteurs de projet souhaitant s'y installer. Cela commence par l'articulation avec notre agence d'attractivité Inspire Metz et la collaboration avec les associations d'entreprises : des kits d'information à l'accompagnement personnalisé en passant par les actions collectives pour des branches ou des secteurs déterminés.

L'Agence Inspire Metz leur apporte une réponse efficace pour les aider à trouver le terrain ou les locaux les plus adaptés à leur activité. Pour aller plus loin, nous devons encore mieux connaître notre foncier disponible pour nos entreprises. L'objectif est que chaque entreprise puisse se voir proposer une implantation, un terrain ou un bâtiment, susceptible de convenir à un futur projet entrepreneurial ou à l'extension des locaux existants.

Notre développement économique nécessite par ailleurs d'accompagner nos entreprises dans leur développement (investissements productifs, prospection de nouveaux clients ou passage à l'international), de faciliter leurs transformations (numériques, écologiques, ou technologiques comme l'industrie 5.0) ; de faire du lien entre elles et les acteurs de l'emploi et de la formation dans leur recherche de main-d'œuvre. Ces actions visent à préparer les entreprises aux défis de demain et à les rendre plus performantes et durables.

En 2030, grâce à l'universitarisation de notre Centre hospitalier et à nos écoles d'ingénieurs, l'Eurométropole de Metz sera devenue un pôle d'excellence dans le développement de la robotique à des fins médicales.

À l'horizon 2050, l'ouverture d'un campus d'ingénierie spécialisé dans la blockchain pourrait faire de l'Eurométropole de Metz une capitale mondiale des transactions liées aux nouvelles technologies.

B. Le droit à l'environnement

Le dérèglement climatique est depuis de nombreuses années une réalité. Ses causes, notamment la pollution de l'air, sont aussi des facteurs de dégradation de la santé. Ses effets sont nuisibles à l'environnement, mais aussi et surtout à l'être humain. Les climatologues nous le disent : en 2050, nous devons nous attendre à des pics de chaleur dépassant les 50 degrés, mais aussi à des vagues de chaleur qui pourront durer plus d'un mois.

Lutter efficacement contre le dérèglement climatique passe nécessairement par une approche différente de notre rapport à la production d'énergie.

La crise énergétique de 2022 a mis en exergue notre dépendance à l'égard de pays étrangers. Les plus modestes d'entre nous, vivant dans des passoires thermiques, ont été particulièrement concernés par la hausse des tarifs de l'énergie. La rénovation énergétique des logements doit se coupler à une sécurisation des prix de l'énergie. C'est en cela que notre réseau de chaleur urbain se réaffirme comme un atout indéniable. Parmi les plus performants de France, son développement nous prémunira des conflits extérieurs et de la spéculation touchant les marchés de l'énergie.

Notre objectif est d'en faire bénéficier le plus grand nombre en déployant 10 km supplémentaires de réseau en 5 ans. En 2030, nous aurons un réseau de 150 km déployés sur neuf communes. À l'horizon 2030, notre régie Haganis devra impérativement pouvoir compter sur une troisième unité de valorisation énergétique qui alimentera les centaines de kilomètres de notre réseau de chaleur grâce aux ressources locales. Ce développement est nécessaire pour que notre territoire s'émancipe sur le plan énergétique, mais aussi pour que les territoires nord-lorrains puissent sortir de l'enfouissement des déchets sans être tributaires d'outils privés ou étrangers.

En complément de notre réseau de chaleur et du développement de la géothermie, notre Métropole lumière sera celle de la généralisation de l'énergie solaire.

Inépuisables, les énergies renouvelables sont actuellement en pleine expansion. Elles seront dans un futur proche la première source d'énergie utilisée au sein de nos maisons, de nos administrations, de notre réseau de transport et de nos entreprises. Grâce à elles, nous réduirons notre dépendance aux énergies fossiles et contribuerons à la préservation de notre planète.

Nous accélérons l'émergence des projets photovoltaïques pour anticiper les besoins énergétiques grandissants, car nous savons qu'en France, les trois quarts de notre approvisionnement de 2050 n'existent pas encore.

Le photovoltaïque est le meilleur moyen de produire soi-même une électricité verte, locale et décarbonée. Sur cette énergie, notre cap est clair : produire 56 GWh par an d'électricité en 2030 – l'équivalent d'une surface d'environ 60 ha et de la consommation annuelle de 11 000 ménages – et 288 GWh par an à l'horizon 2050 – une surface d'environ 300 ha et la consommation annuelle de près de 58 000 ménages. Cette électricité sera mobilisée également pour la production d'un hydrogène vert et local.

Le potentiel solaire de notre Eurométropole, estimé par un cadastre solaire, permet de définir nos priorités : nos toitures ont cinq fois plus de surfaces exploitables que nos parkings.

En couvrant l'ensemble des 790 hectares de toiture ayant un réel potentiel solaire, nous pourrions atteindre une production de 699 GWh par an, soit la consommation annuelle de près de 140 000 ménages. Mais l'effort doit être collectif : 45 % de cet objectif peut être atteint grâce aux logements résidentiels, 35 % grâce aux autres bâtiments, notamment tertiaires, et 20 % grâce aux sites industriels. C'est ainsi que 73 280 bâtiments seraient concernés, dont près de 30 % soumis à des contraintes patrimoniales.

Du côté des parkings, 600 sont recensés comme ayant un potentiel solaire. Ce sont 160 hectares qui pourraient être exploités pour une production estimée à 140 GWh par an, soit la consommation annuelle de 28 000 ménages. Une vingtaine de ces parkings est soumise aux règles de l'Architecte des Bâtiments de France et donc à des règles draconiennes en matière d'aménagement qui pourraient réduire cette capacité.

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) sera présente pour les habitants, les communes et les entreprises afin de les aider dans ces réalisations. L'Eurométropole a entrepris de couvrir tous ses bâtiments et parkings existants (parkings relais, parkings de covoiturage, Foire internationale de Metz, bâtiments administratifs et culturels...) et futurs (bâtiment et parking de la future piscine métropolitaine, par exemple).

Les innovations technologiques en matière de photovoltaïque permettent d'imaginer la Métropole solaire de 2050 : avec des panneaux plus légers, plus performants, s'orientant en fonction du soleil, installés de manière verticale et plus uniquement horizontale, et produisant une énergie que l'on pourra stocker.

En complément, la transition vers le biogaz est une préoccupation forte pour notre Eurométropole, où nos logements sont chauffés en majorité par du gaz naturel. En matière de production de biogaz, le Plan Climat programme le passage d'une production de 58 GWh par an, soit la production actuelle de l'unité d'Augny, à une production de 118 GWh par an à l'horizon 2030 et 148 GWh par an en 2050. De quoi couvrir la consommation annuelle de 30 000 ménages. Afin d'atteindre les objectifs à l'horizon 2030, deux petites unités ou une grosse unité agricole devront être développées sur le territoire.

Prévoir demain, c'est aussi nous assurer que nos villes resteront vivables malgré les fortes chaleurs, agir pour protéger la biodiversité et veiller sur notre eau.

Pour répondre à ces enjeux, notre Eurométropole de Metz dispose d'un atout indéniable. Elle est riche d'une nature exceptionnelle : forêts, rivières, plans d'eau, zones humides... Ces espaces sont des remparts essentiels face au réchauffement climatique. Couverte à 20 % de forêts, la métropole dispose de très grands réservoirs naturels qui captent le carbone de l'air.

Cette nature fait partie de notre identité, et tous les habitants connaissent le Mont Saint-Quentin, les Côtes de Moselle, les Jardins Jean-Marie Pelt, les Jardins Fruitiers de Laquenexy ou le Parc Simon à Augny. Notre responsabilité est non seulement de ne pas perdre cette spécificité de « Métropole jardin », mais de la renforcer. Notre cible collective, dessinée par notre Plan Climat, est claire : se doter d'ici 2030 de 200 hectares supplémentaires de surfaces de prairies, forêts, zones humides, vergers et haies.

La récente crise du COVID nous a rappelé combien il est important pour le bien-être des habitants de leur permettre d'accéder facilement à des espaces verts.

Pendant des années, les villes les plus attractives en France ont été celles qui proposaient une place au soleil. En 2050, c'est une place à l'ombre que nous promettons à l'Eurométropole de Metz.

Car la nature est la solution la plus écologique pour rendre demain nos villes et villages respirables et habitables. Sur cet enjeu, nous n'aurons pas une politique uniforme sur l'Eurométropole, bien entendu. Nous n'avons pas la même nécessité d'intégrer la nature dans les centres-villes très urbains que dans nos villages, déjà très verts.

Dans les centres-villes les plus urbains, comme la Ville de Metz, nous planterons ces arbres au cœur de nos lieux de vie, comme la rue Serpenoise. Nous transformerons la voie Valéry Giscard d'Estaing en voie urbaine pour enchanter et verdier l'entrée de ville. Nous rendrons à la nature sa place au quartier de l'Amphithéâtre à Metz. Au sein de l'Eurométropole, nous veillerons à remettre la nature au cœur de nos grandes zones commerciales, telles qu'Actisud, de nos zones d'activités, aux abords des lignes de METTIS A et C...

D'ici 2030, nous, l'Eurométropole et ses Communes, planterons 10 000 arbres par an. Lorsque nous avons adopté notre Plan Climat en 2021, nous constatons une moyenne de 2 100 arbres plantés par an. Jusqu'en 2020, la Ville de Metz plantait au maximum 450 arbres par an. Depuis 2021, ce sont près de 1 200 grands arbres (« des arbres de hautes-tiges ») qui sont plantés par la Ville-Centre chaque année. En ajoutant les jeunes plants, ce sont près de 4 500 arbres plantés chaque année, depuis 5 ans, soit la moitié de notre objectif commun d'ici 2050 ! Ces plants sont la garantie d'une ville ombragée et de zones de fraîcheur d'ici 2035. L'Eurométropole, main dans la main avec ses Communes, parviendra à atteindre cet objectif.

Prévoir l'avenir, c'est aussi planter aujourd'hui des essences locales et adaptées aux enjeux climatiques. Chaque essence d'arbre a ses avantages. Certains, plus que d'autres, permettent de faire baisser la température ressentie, d'autres de maintenir la biodiversité, d'autres sont connus pour leurs vertus sur la qualité de l'air. À Metz, nous avons développé notre propre outil pour le faire, l'outil « Sésame ». Nous pouvons être fiers de cette réussite qui dessine l'avenir !

Notre deuxième préoccupation est de protéger la biodiversité. C'est sur l'Eurométropole que les pays du G7 de l'environnement ont adopté la « Charte de Metz sur la Biodiversité » en 2019. Sa disparition est une catastrophe. C'est le message que portera le Pavillon de la biodiversité et de la 6e extinction. Lorsque nous avons conçu le projet, nous voulions qu'à l'issue du parcours, le citoyen s'interroge : « Et maintenant, que fait-on ? » Nous aussi, nous devons répondre à cette question.

Notre politique en faveur de la biodiversité prend particulièrement corps au sein du Mont-Saint-Quentin, où nous préservons un site « Natura 2000 », c'est-à-dire un espace écologique exceptionnel en Europe. Demain, nous mènerons des actions concrètes pour préserver la biodiversité sur deux nouveaux sites : le site Natura 2000 « Pelouses de Lorry-Mardigny et Vittonville » et la Forêt de Mercy. Une fois propriétaire des parcelles de la friche de Mercy, l'Eurométropole s'engagera à les préserver sur le long terme et à en faire une zone dédiée à la nature et à la biodiversité, gérée en libre évolution. L'ambition est d'utiliser les friches afin de développer l'énergie solaire et de protéger et valoriser les espaces de forêts et de clairières, non seulement pour préserver mais pour développer la biodiversité.

Enfin, prendre soin de notre environnement, c'est veiller sur notre eau, c'est-à-dire garantir que nous n'aurons pas de pénurie d'eau, la préserver de la pollution et nous protéger du risque d'inondation. La méthode la plus écologique pour le faire consiste à retirer les enrobés ou le béton, partout où l'on peut : c'est ce que l'on appelle la désimperméabilisation des sols. C'est fondamental pour permettre le rechargement des nappes phréatiques grâce aux eaux de pluie. Nos cours d'école, nos places, nos parkings, nos habitations doivent désormais être pensés en respectant cette technique indispensable pour protéger notre eau. Notre responsabilité sur le sujet, en tant qu'Eurométropole, est de désimperméabiliser nos zones d'activités : nous ciblons ainsi 15 000 m² de nos zones d'activités économiques à l'horizon 2030.

En 2030, et grâce à la mise en œuvre des dispositions du Plan Pluie traduites dans nos documents d'urbanisme, nous aurons rattrapé les erreurs du passé et réaménagé nos villes pour ne plus perturber le cycle de l'eau, celui que nous avons appris lorsque nous étions enfants (l'évaporation, la condensation, les précipitations) et qui est essentiel pour la préservation de cette ressource majeure.

En tant que territoire de vallées, avec nos 300 km de cours d'eau, nous sommes aussi très exposés au risque d'inondation et à des crues éclair qui viendraient dévaster nos logements et nos bâtiments. Neuf mètres : c'est la hauteur de la Moselle qui a pu être observée aux Ponts des Morts à la Ville de Metz en 1947. Notre responsabilité pour l'avenir est de protéger nos habitants de ce type de catastrophe naturelle dans les 16 communes traversées par la Seille, la Moselle, la Mance, les ruisseaux de Vallières et de Saint-Pierre.

Nous poursuivrons la restauration et la renaturation de nos cours d'eau, notamment sur le Ruisseau de Vallières et sur le Ruisseau de Saulny-Woippy. Nous restaurerons 155 km de cours d'eau à l'horizon 2030, soit plus de 110 km par rapport aux investissements réalisés depuis 2021.

Ces chantiers, par leur grande complexité, prennent beaucoup de temps. Notre stratégie en la matière devra donc s'inscrire sur les horizons 2030 et 2050, date à laquelle nous aurons achevé l'ensemble des travaux sur nos cours d'eau et où nos quatre digues protégeront les habitants, les logements et les bâtiments le long de la Moselle (nouveau port de Metz, Ban Saint-Martin, déviation d'Ars-sur-Moselle, Canal de Jouy). Les investissements à réaliser seront massifs. Nous les estimons aujourd'hui à près de 25 millions d'euros, auxquels il faudra ajouter les travaux pour la réouverture du canal de Jouy à la navigation fluviale.

Anticiper l'avenir, c'est enfin nous préparer en cas de crise. Nous voulons pouvoir garantir que nous serons prêts, que nous serons organisés pour que les moyens de l'Eurométropole soient mobilisés immédiatement pour répondre à toute crise, main dans la main avec l'État et les communes. Ce « Plan

intercommunal de Sauvegarde », nous aurons à le renouveler régulièrement. Nous savons, de la crise COVID, que nous pouvons mieux nous préparer. Nous travaillerons à cette occasion à maintenir notre plan de gestion de crise sanitaire.

C. Le droit à la santé

L'Eurométropole de Metz doit répondre à la préoccupation majeure de ses habitants que constitue la santé. Trouver un médecin généraliste ou un spécialiste peut être un casse-tête en 2025. S'assurer que les professionnels de santé seront toujours assez nombreux en 2050 et permettre à nos hôpitaux d'avoir toujours les moyens d'assurer les urgences et les hospitalisations sont des priorités absolues pour la collectivité.

Nous pouvons améliorer l'offre de santé en nous mobilisant à deux titres : en favorisant l'installation médicale et en nous assurant de la réussite de la démarche d'universitarisation de notre hôpital.

Notre priorité est évidemment l'universitarisation. Nous sommes, à Metz, Thionville, Briey et Nancy, d'accord pour voir aboutir cette démarche cruciale pour le Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville. Le développement de la formation et de la recherche universitaire en santé contribuera à faciliter l'accès à des spécialistes, à encourager l'installation médicale et à assurer une plus forte attractivité de notre Eurométropole.

Nous le ferons pas à pas, spécialité par spécialité. Nous savons qu'il s'agit d'un processus qui prend du temps pour parvenir à un Centre Hospitalier répondant parfaitement aux grands standards universitaires internationaux.

L'Eurométropole s'engage à suivre de très près cette démarche, qui nécessite un engagement constant de l'État afin de créer des postes hospitalo-universitaires sur le long terme, car l'encadrement de la formation des médecins en Lorraine en dépend.

Au même titre que l'installation médicale libérale, nous savons que cette universitarisation ne fonctionnera que si nous nous donnons les moyens d'être une métropole où les équipes médicales ont envie de venir, d'habiter et de rester.

En tant qu'acteur public, nous savons aussi que la prévention revêt une importance aussi fondamentale que le soin ; elle est au cœur de notre stratégie locale de santé. Mais nous avons conscience que nos habitants attendent avant tout que l'offre de soins, tant de notre médecine de ville que de notre médecine hospitalière, soit au rendez-vous, aujourd'hui et demain. C'est cette offre de soins qui est source d'inquiétudes lorsqu'on se projette dans le futur.

Aujourd'hui, les indicateurs sont au vert : le nombre de médecins généralistes sur notre bassin de vie est important. Les spécialistes sont également en nombre suffisant, sauf pour quelques spécialités telles que la dermatologie, l'ophtalmologie ou la psychiatrie. Cette offre médicale reste menacée. Près de trois médecins

généralistes sur quatre ont plus de 55 ans aujourd'hui. Les modes d'exercice de la médecine ont également beaucoup évolué en une décennie, avec une diminution du temps de travail de nos professionnels de santé.

Pour ces raisons, l'offre médicale libérale sera en tension en 2030, avant que nous puissions voir, en 2040, les premiers effets des choix nationaux faits en 2020 pour former un plus grand nombre de médecins.

Pour répondre à ce défi, il est nécessaire de faire connaître notre Eurométropole auprès des étudiants en médecine et des professionnels de santé, de faciliter leur installation et le développement de maisons de santé pluriprofessionnelles par une aide à la recherche de locaux, au montage de leur projet médical et à l'accès aux aides publiques.

En 2030, notre Centre Hospitalier Metz-Thionville restera indépendant et sera universitaire. Nous entendons bien maîtriser l'offre de soins hospitaliers et la hisser à la hauteur des besoins de la Lorraine Nord, dans une coopération avec Nancy et la Lorraine Sud quant à l'enseignement supérieur et la recherche médicale. Il est impératif pour l'Eurométropole et les territoires voisins de renforcer l'offre de soins locale et de répondre aux besoins en matière de spécialités.

En 2050, chaque habitant de l'Eurométropole de Metz disposera d'un médecin traitant à moins de dix minutes et d'un panel diversifié de spécialistes à moins de quinze minutes de son domicile.

D. Le droit de se déplacer facilement

Dans ou depuis l'Eurométropole, chacun devra pouvoir choisir le mode de transport le plus adapté à ses besoins. Afin de concrétiser cet objectif, il nous faut développer nos infrastructures et proposer des services de mobilité accessibles.

En 2025, nous repenserons l'ensemble de notre réseau de transport pour offrir une couverture de desserte équilibrée à tous les habitants, de Metz à Fey. Ce réseau, coconstruit avec les maires, répondra aux besoins exprimés par les habitants en proposant des fréquences de passage plus élevées aux heures de pointe, en particulier sur les lignes les plus empruntées.

Avec l'essor du vélo électrique, nous prévoyons que ce mode de transport sera trois fois plus utilisé d'ici 2030 et qu'il le sera davantage dans les décennies suivantes. En matière de vélo, nous poursuivons deux objectifs : sécuriser et prolonger les pistes existantes, créer de nouvelles pistes, en centre-ville mais aussi entre les communes de l'Eurométropole, et en lien avec les réseaux cyclables des intercommunalités voisines. Nous procéderons en 2025 à la révision de notre plan vélo en lien avec les habitants et les associations représentatives des cyclistes, notamment. Notre offre de vélos électriques en libre-service Graoulib', inaugurée à l'été 2025, constituera une réponse au besoin de pouvoir louer facilement des vélos sur des durées courtes.

L'Eurométropole de Metz sera une métropole de la marche. Nous nous sommes démarqués dans les années 1970 en étant l'une des premières villes françaises à créer un plateau piétonnier en centre-ville de plus de 50 000 m². Nous encouragerons ce mode de déplacement en créant des voies adaptées et en piétonnant des rues. La marche est bénéfique pour la santé et a déjà été choisie par un tiers de nos habitants.

D'ici 2030, près de 40 % des voitures seront électriques ou hybrides rechargeables. Nous installerons 2 000 points de recharge pour les véhicules électriques d'ici 2030, accessibles dans les parkings publics, supermarchés, stations-service et rues.

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) sont une mesure controversée visant un objectif louable : réduire la pollution de l'air, qui affecte l'environnement et surtout la santé humaine. L'Eurométropole a engagé une politique très active pour atteindre cet objectif : plan vélo et marche, bus et bennes à ordures à hydrogène ; bus et navettes fluviales électriques ; véhicules légers et utilitaires électriques ou hybrides, énergie photovoltaïque, cogénération et chauffage urbain... La ZFE aurait peu d'effets mais l'inconvénient majeur de créer une fracture territoriale et sociale entre les citoyens. Si nous n'avons jamais été favorables à la mise en place du dispositif des Zones à Faibles Émissions, nous restons attachés à respecter la loi. Pour le moment, nul ne peut présager si la mise en place de ces zones restera obligatoire. Cependant, nous entendons rassurer les habitants de l'Eurométropole de Metz, ceux qui doivent prendre quotidiennement leur véhicule pour travailler : nous n'adopterons aucune décision visant à durcir ce dispositif. Chacun doit pouvoir rester libre de se déplacer. Si cela se révèle nécessaire, nous réfléchirons à la mise en place de mesures d'accompagnement pour permettre l'achat d'un véhicule propre par les ménages les plus modestes.

Notre stratégie inclut l'innovation pour proposer une offre de transport d'avenir. Le déploiement de notre réseau de transport à hydrogène ou électrique permettra d'avoir une flotte entièrement propre sur toutes les lignes METTIS d'ici 2030 et sur l'ensemble du réseau de transport d'ici 2050. L'Eurométropole a choisi l'hydrogène comme motricité du futur, offrant des perspectives importantes de réduction des émissions de carbone. Cependant, pour répondre aux besoins techniques, la flotte des véhicules du réseau Le Met' roulera intégralement à l'hydrogène et à l'électricité à l'horizon 2050.

Nous moderniserons la billettique pour permettre le paiement direct à bord via smartphone ou carte de crédit, et nous améliorerons la qualité de l'information apportée aux usagers, en particulier pendant les périodes de perturbation.

Nous poursuivons le développement de nouveaux modes de transport respectueux de l'environnement comme les navettes électriques et fluviales, qui ont déjà rencontré un grand succès.

En 2050, l'Eurométropole de Metz proposera un mix de transports en commun dans les zones les plus peuplées et de transport à la demande dans les zones rurales, potentiellement avec des véhicules autonomes. Nous serons la première métropole de France à expérimenter les transports en commun du futur, grâce aux avancées du numérique et de l'intelligence artificielle.

En 2030, le nombre de véhicules en centre-ville sera réduit de 15 % grâce à la nouvelle ligne Mettis, au développement des parkings relais et au Graoulib'. 50 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables auront été créés.

En 2050, les nouvelles lignes Mettis F et G seront supra-métropolitaines. Elles traverseront la Métropole pour relier les intercommunalités voisines.

Chaque habitant doit pouvoir vivre au sein de l'Eurométropole de Metz, rendre facilement visite à sa famille ou à ses amis partout en France, rejoindre son lieu de vacances ou encore décider de voyager et d'explorer le monde.

En dehors de l'Eurométropole, nos infrastructures de transport ont très peu évolué depuis plus de 40 ans dans le nord lorrain. Pourtant, les habitants se déplacent beaucoup plus et les transports de marchandises ont explosé. La raison est simple : les échanges nationaux et internationaux se sont développés, les lieux où l'on travaille et ceux où l'on vit se sont éloignés.

Désormais, le bassin de vie, de travail, d'habitat et de mobilité de l'Eurométropole de Metz s'étend aux intercommunalités du nord lorrain, et jusqu'au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans un monde de demain de plus en plus connecté, l'Eurométropole doit garantir absolument à ses habitants qu'ils ne seront pas isolés. Cette promesse repose sur la garantie d'un réseau routier performant et du développement d'une offre de transport ferroviaire et aérien attractive, tant en matière d'horaires que de destinations.

À l'horizon 2030, l'A31bis doit contribuer à fluidifier les échanges au sein du bassin de vie de l'Eurométropole de Metz et vers le Luxembourg. Palliatif du projet A32, hélas abandonné dans les années 2000, retardé d'autant plus par l'insuffisance des recettes consécutive aux regrettables abandons de l'écotaxe poids lourds dans les années 2010, cette autoroute sera un projet équilibré en matière de mobilité, intégrant des voies réservées pour les transports collectifs et le covoiturage. Grâce à l'installation de protections anti-bruit dans la traversée de Metz, les habitants seront préservés des nuisances sonores de ce projet. Les échangeurs du contournement sud de Metz (RN431) auront été repris, ce qui facilitera la circulation.

À l'horizon 2050, le bassin de vie de l'Eurométropole de Metz sera connecté à des autoroutes intelligentes. On y pratiquera le platooning, une pratique qui consiste à relier ensemble des véhicules pour une conduite autonome. Cette pratique garantit plus d'écologie, plus de sécurité et moins d'embouteillages sur nos routes.

Avec la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse Européenne en 2007 et la suppression en 2019 des TGV Metz-Lyon via l'itinéraire historique traversant la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, la Haute-Marne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire, Metz a perdu son statut de carrefour européen en matière de train. Pourtant, Metz dispose d'atouts stratégiques en tant que porte d'accès vers le Grand-Duché de Luxembourg et le nord de l'Europe, ainsi que vers l'Europe de l'Est, sur l'axe Paris-Bratislava.

L'Eurométropole continuera à défendre sa volonté d'obtenir des trains performants vers le sud. C'est un engagement que l'État a pris d'ici 2030 dans un objectif d'équilibre du territoire. Nous avons réaménagé le quartier de la gare de Metz pour accompagner ce développement du train.

L'accès par la route de la gare Lorraine TGV doit également être facilité pour accompagner le développement des dessertes TGV d'interconnexion et inscrire définitivement cet équipement au cœur du Sillon lorrain.

À l'horizon 2030, nous étions censés être à nouveau directement reliés à Lyon et avoir plus que doublé le nombre de places assises sur l'axe Metz-Luxembourg, avec un départ depuis la gare de Metz-Ville toutes les 10 minutes. Si cet horizon semble se repousser en raison du sous-investissement de l'État et de la SNCF, il convient d'augmenter la pression pour poursuivre ces objectifs, en évitant les tentatives de transferts des financements de l'État vers la Région et de la Région vers les intercommunalités, comme cela s'est produit pour la ligne SNCF Nancy-Lyon et risque de se produire avec le SERM Lorraine Luxembourg.

Il faut espérer que les 20 millions d'euros en fonctionnement mobilisés par la Région sur 4 ans pour la ligne ferroviaire Nancy-Lyon (1 an de budget ESRI de la Région ou 18 ans de subvention à l'aéroport lorrain) aboutissent, à l'horizon 2030, à la mise en service par l'État d'une ligne d'équilibre du territoire Metz-Lyon-Méditerranée. Son départ serait peut-être plus pertinent encore depuis Luxembourg.

Quant aux liaisons Metz-Thionville-Luxembourg, le protocole d'accord signé en 2018 avec le Grand-Duché de Luxembourg prévoyait deux étapes nécessitant des investissements financés à moitié par le Luxembourg, à un quart par l'État français et un autre quart par la Région Grand-Est :

- À l'horizon 2024, passage de 9 000 à 13 000 places de trains, avec l'achat de rames plus longues et à 2 étages (120 millions d'euros à la seule charge de la Région), la construction du centre technique de Montigny-lès-Metz (100 M€ dont 50 Luxembourg et 50 Région) et le prolongement des quais des gares TER (16 millions dont 8 pour le Luxembourg, 4 pour l'État et 4 pour la Région). Cette étape est en passe d'aboutir pour 2026.
- À l'horizon 2030, le passage de 13 000 à 22 000 places par la réalisation de 400 millions d'euros sur l'infrastructure (valeur 2017). À ce jour, seuls 100 millions d'euros ont été inscrits au contrat de plan État-Région car l'État ne pouvait pas en mettre plus de 25. Ce contrat, initialement prévu sur la période 2021-27, n'a été signé qu'en 2025... et il faudra au moins 400 millions dans le contrat de plan suivant. C'est au mieux à l'horizon 2035 que cet objectif sera atteint et d'ici là, le nombre de travailleurs frontaliers aura progressé plus que proportionnellement au nombre de places de train.

Les engagements du protocole d'accord doivent être impérativement tenus, indépendamment de la mise en place du SERM qui pourrait proposer une fiscalité additionnelle sur les entreprises du territoire pour financer des transports urbains étendus. S'agissant d'un SERM Lorraine-Luxembourg où la problématique première, située au Nord, concerne le phénomène transfrontalier, on ne peut envisager un tel financement, surtout pour financer des engagements binationaux signés en 2018.

En revanche, le SERM peut contribuer à mettre en place de nouvelles infrastructures à l'horizon 2040, une troisième voie ferrée sur le sillon ou un nouveau mode de transport type monorail comme s'en dote de grandes métropoles dans le monde, connaissant de fortes contraintes foncières.

À l'horizon 2050, la circulation de trains autonomes, s'appuyant sur les technologies les plus avancées, permettra de franchir un cap supplémentaire pour le développement des trains à destination du Grand-Duché de Luxembourg.

À cet horizon, nous aurons également une liaison directe jusqu'à Bruxelles grâce au projet Eurocaprail, et vers plusieurs métropoles allemandes dans le cadre du développement de la branche nord de la LGV Est Européenne, en coordination avec un vaste territoire allant de Forbach à Sarrebruck. Il convient de renforcer les liaisons ferroviaires entre les quatre villes du Quattropole : Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves.

L'aéroport de Lorraine est d'une importance stratégique. Il fut le premier « bébé » de la coopération Nancy-Metz. Il éprouve des difficultés à se remettre de la crise sanitaire et souffre d'une insuffisante politique de développement commercial. Il n'est cependant pas envisageable de ne disposer d'aucun aéroport entre le grand bassin parisien que dessert l'aéroport de Vatry et l'Alsace. L'aéroport de Luxembourg est saturé et, même s'il s'agrandit, demeure trop contraint sur le plan foncier. Il aura besoin du complément que représente l'aéroport lorrain. Celui-ci répond par ailleurs à une demande sociale forte, notamment pour des vols vers l'Afrique du Nord.

Les deux métropoles lorraines ont aussi besoin d'une capacité pour les évacuations sanitaires et l'aviation d'affaires. Le Grand-Nancy conserve ces fonctionnalités à Essey, versant chaque année au gestionnaire de cet aérodrome près de la moitié du montant de la contribution régionale à l'aéroport lorrain. Mais l'État a refusé à Metz de conserver une telle capacité à Frescaty au motif de l'existence de l'aéroport lorrain. Il convient donc de conforter l'aéroport lorrain, au besoin en y créant des obligations de service public, notamment vers le Sud, si mal desservi par la voie ferroviaire.

Ainsi, le développement de l'attractivité et la consolidation de son modèle économique nécessitent de réaffirmer la mutualisation des équipements aéroportuaires lorrains, que ce soit pour accueillir les vols commerciaux, sanitaires, d'affaires et l'aviation de loisir. L'implication de chacun des acteurs du territoire sera indispensable pour contribuer à la relance de cet équipement, et nous serons au rendez-vous dès lors que les orientations stratégiques visant à mutualiser les équipements aéroportuaires et à accompagner le développement de liaisons performantes vers le sud de la France seront partagées.

En 2030, nous obtiendrons le développement de plusieurs liaisons aériennes permettant de desservir efficacement le sud de la France.

En 2050, l'aéroport de Metz-Nancy desservira plusieurs destinations en Europe et sera le premier aéroport à accueillir des avions alimentés par hydrogène, en s'appuyant sur le potentiel d'hydrogène blanc de Moselle-Est.

III. Naturelle & culturelle, la Métropole de vos envies

A. Envie de nature

Notre Eurométropole est un lieu où il fait bon vivre lorsque l'on aime réaliser des activités en plein air. Nous l'avons constaté : la période COVID a créé un engouement pour la randonnée et les activités « nature » partout en France. À côté de pratiques comme le « gaming », qui place le loisir dans le cocon de son logement, nous voyons éclore une envie de plus en plus forte de pratiquer un sport « en liberté ».

Cette évolution place notre Eurométropole parmi les sites où l'on peut être heureux. À côté de ses communes, l'Eurométropole a un vrai rôle à jouer pour répondre à ces attentes en investissant deux espaces emblématiques : le Mont-Saint-Quentin et les étangs de Saint-Rémy.

Afin de satisfaire les envies de nature, notre meilleur atout, c'est le Mont-Saint-Quentin ! Dans la perspective de 2050, où il fera bon de pouvoir passer son dimanche dans un lieu frais, il nous faut rendre cette forêt métropolitaine accessible à tous dans l'Eurométropole, aux habitants comme aux touristes.

C'est pourquoi nous mènerons à bien d'ici 2030 un grand projet d'aménagement. Nous créerons sur le Mont-Saint-Quentin un itinéraire de balade parfaitement balisé et adapté aux familles. Nous rendrons accessible cette boucle depuis chaque village aux alentours en organisant le stationnement. Mieux baliser ce mont est important, car certains sentiers sont dangereux et nous devons préserver ces zones fragiles comme les pelouses calcaires.

Au cœur du Mont-Saint-Quentin, nous amènerons d'ici 2030 un lieu d'accueil pour les visiteurs, les associations, les enfants sur leur temps scolaire ou périscolaire. Nous nous donnons pour cela les moyens d'acquérir une ancienne maison forestière. Tout le monde pourra y trouver des informations sur les itinéraires de balade. Nous y prodiguerons également des recommandations afin que la pratique des loisirs sur le site ne se fasse pas au détriment de sa protection. La future maison forestière permettra d'aborder différentes thématiques environnementales au sein d'un espace pédagogique, ou lors de « classes vertes » à la journée. Ce sera aussi un lieu d'expositions, de conférences et de formations dédiées au grand public.

Ce nouveau lieu résonnera avec deux sites emblématiques de la colline Sainte-Croix de Metz : le Pavillon de la biodiversité du Musée de La Cour d'Or et le cloître des Récollets, qui sera le Haut-Lieu de l'écologie du territoire métropolitain à l'horizon 2030. Nous voulons que les Récollets puissent être un lieu ressource pour tous les habitants de l'Eurométropole qui souhaitent trouver des réponses concrètes à la question cruciale de savoir ce qu'ils peuvent faire, à leur échelle, pour préserver leur ville du réchauffement climatique et pour la planète.

L'Eurométropole se donne pour objectif de sensibiliser 100 % de ses habitants, des enfants aux seniors, aux enjeux du réchauffement climatique.

Vivre dans une Métropole d'eau, comme l'est l'Eurométropole, est une chance pour tous les habitants. Face au réchauffement climatique, pouvoir se baigner, se rafraîchir dans des cours d'eau est une opportunité immense. Les berges et les plans d'eau sont des espaces exceptionnels pour pratiquer des loisirs, se détendre, pratiquer un sport (clubs de canoë-kayak, de voile et d'aviron, ...), profiter de ses proches ou du paysage (guinguettes, navettes touristiques).

Le projet d'aménagement des étangs de Saint-Rémy, enlisé depuis 20 ans, a redémarré et permis de créer en 2025 un syndicat mixte avec nos voisins de Rives de Moselle. En 2030, les habitants de l'Eurométropole pourront s'y balader ou y faire du vélo, y boire un verre, s'y baigner, pêcher ou profiter de loisirs nautiques... Les étangs de Saint-Rémy sont un archipel d'étangs. C'est une configuration idéale pour développer plusieurs offres de loisirs, adaptées aux différentes envies de nos habitants. Une seule exigence : que cette offre soit réalisée en respectant la nature.

En 2030, nous aurons aménagé les sentiers de balade des étangs, permis son accessibilité en voiture et en mode doux, aménagé une offre de restauration pour offrir un espace de détente.

En 2050, les étangs de Saint-Rémy seront aussi connus et reconnus par les habitants comme les touristes, que le plan d'eau de Metz, le Mont-Saint-Quentin ou le lac de Madine. Les étangs de Saint-Rémy et le Mont-Saint-Quentin seront devenus des piliers du tourisme durable.

B. Envie de sport

L'Eurométropole de Metz porte une ambition forte : rester une grande terre de sport, de formation, de performance et de partage. À l'horizon 2030, puis 2050, nous ferons du sport un pilier de notre attractivité, de notre cohésion sociale, de notre rayonnement national et international.

Bien entendu, nous miserons sur les clubs qui font notre fierté, le FC Metz, le Metz Handball, le Metz Tennis de Table, mais pas uniquement. Développer la pratique du sport est un enjeu de santé publique. Pour le démocratiser, nous devons créer de nouvelles structures et repenser notre approche en matière de compétition.

Cette logique a guidé la construction d'une piscine métropolitaine à Woippy, pour permettre aux enfants d'apprendre la natation dès le plus jeune âge. À l'horizon 2030, une deuxième piscine sera construite au sud de l'Eurométropole. Une réflexion sera également engagée pour que l'organisation des grands événements sportifs et toutes les piscines deviennent métropolitaines, dans une logique de rationalisation des coûts.

L'Euro Marathon de Metz a donné le top départ d'une nouvelle vision du sport sur l'Eurométropole de Metz, qui pourrait inspirer l'organisation de nouveaux événements mêlant sport et découverte du patrimoine.

Nous poursuivrons également le développement des dispositifs sport-études, en lien avec les établissements scolaires et les clubs, pour permettre aux jeunes de concilier réussite scolaire et excellence sportive. Comme nous soutenons l'apprentissage renforcé des langues, nous soutiendrons l'épanouissement des jeunes talents dans toutes les disciplines sportives.

En 2030, l'Eurométropole de Metz achèvera le chantier de sa seconde piscine métropolitaine.

En 2050, l'Eurométropole de Metz sera une référence nationale en matière de sport/santé et aura fait du sport/patrimoine sa marque de fabrique.

C. Envie de culture

L'Eurométropole de Metz, forte de son identité patrimoniale, de son dynamisme artistique et de son ancrage européen, se positionne comme un acteur culturel important. Si elle n'exerce pas cette compétence, elle se voit confier la gestion d'équipements ou encore l'organisation de grands événements nécessitant une cohérence avec l'ensemble des communes membres de l'Eurométropole.

La voile blanche du Centre-Pompidou-Metz, qui flotte depuis près de 15 ans dans le ciel de l'Eurométropole, rappelle à tous que nous sommes une métropole de culture.

Les travaux de rénovation de l'Opéra-Théâtre, le plus ancien de France encore en activité, s'achèveront en 2027. Ces travaux sont l'occasion de proposer une programmation hors des murs de l'Opéra et d'aller à la rencontre des habitants de la Métropole. Nous nous saisisons de l'opportunité que constitue sa réouverture pour en repenser la vocation, les usages et l'ouverture à de nouveaux publics, notamment les jeunes et les familles.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional est l'établissement métropolitain qui accueille, chaque jour, le plus de public. Pourtant, il n'est plus adapté aux besoins de ses usagers. Certains parents viennent de loin et attendent des heures la fin des cours de leur enfant dans un couloir. Ce n'est pas à la hauteur d'un service public de qualité. Nous engagerons un réaménagement complet : espaces d'accueil, confort des familles, lieux de convivialité. Il s'inscrira dans le projet d'une Eurométropole musicale 2050, avec l'ambition de garantir un accès à l'éducation artistique pour 100 % des jeunes métropolitains d'ici 2030.

Nous renforcerons notre soutien aux festivals communaux et intercommunaux, tels que : Hop Hop Hop, festival des arts de la rue rayonnant dans toute la métropole ; le Salon du Livre d'Histoire à Woippy ; les Nuits d'Éole à Montigny-lès-Metz (cirque contemporain) ; Mécleuves Terre Blues à Mécleuves (musiques du monde et jazz rural)...

Avec le festival Constellations, nous poursuivrons notre stratégie d'attractivité, dont le principe est simple : faire venir de nombreux visiteurs grâce à notre programmation culturelle, certainement l'une des plus riches des villes de France dans la saison estivale, et leur faire découvrir ainsi la beauté de notre territoire. Le festival Constellations, c'est l'affirmation d'un territoire où le numérique est au service de la création culturelle.

Pour démocratiser la culture au sein des communes, un fonds de concours dédié à la culture de proximité sera développé pour soutenir les communes souhaitant accueillir ou créer des événements artistiques, moderniser une bibliothèque ou accueillir une résidence d'artiste.

En 2027, une Conférence métropolitaine de la culture sera organisée avec les communes, les structures culturelles, les artistes et les habitants. Elle permettra d'actualiser cette feuille de route pour 2030 : articulation des outils, mutualisation des ressources, programmation concertée, éducation artistique renforcée.

Un portail numérique de l'offre culturelle à destination du public scolaire et périscolaire verra le jour : il articulera les propositions du Centre Pompidou-Metz, du Musée de la Cour d'Or, du Conservatoire, de l'Opéra-Théâtre, de l'ESAL et des équipements communaux pour créer des parcours culturels cohérents et lisibles.

L'ambition à long terme est claire : faire de l'Eurométropole messine une capitale européenne de la culture à l'horizon 2050. Ce cap s'appuie sur un réseau institutionnel solide et sur les coopérations transfrontalières déjà actives. Le projet GRACE – Greater Region Artistic and Cultural Education, porté avec les partenaires du Luxembourg, de la Sarre et de la Wallonie, en est le fer de lance. Il incarne l'exigence d'une culture partagée au cœur de la Grande Région.

D. Envie de tourisme et de patrimoine

L'Eurométropole de Metz est une grande destination touristique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 700 000 visiteurs chaque année pour la cathédrale Saint-Étienne, 1 million de personnes qui découvrent chaque année le festival Constellations, 5 millions de visiteurs du Centre Pompidou-Metz depuis son ouverture en 2010.

L'enjeu économique est de taille : le tourisme représente près de 7 % des emplois salariés. Lorsque l'on sait que les visites touristiques se traduisent par plus d'un million de nuitées dans les hôtels, les gîtes et les chambres d'hôtes messins et aux alentours, on saisit bien l'importance du développement de ce secteur.

Si nous souhaitons que nos habitants puissent, aujourd'hui et demain, être fiers de leur commune, nous devons conserver cet afflux important de touristes qui reconnaissent la beauté de notre Métropole et diffusent autour d'eux le plaisir de cette découverte. Les campagnes de communication, que nous devons poursuivre, sont essentielles pour effacer les préjugés tenaces.

Demain, nous devons faire rayonner au-delà de nos frontières et utiliser pleinement notre signature « Lumières d'Europe ». Il nous faut développer la capacité à parler les langues étrangères afin que tous les acteurs du tourisme puissent répondre aux besoins de nos visiteurs. Aujourd'hui, nous le savons, près d'un

quart de nos visiteurs sont allemands. C'est aussi pour cette raison que nous irons encore plus loin dans l'offre d'événements culturels transfrontaliers. Nous organiserons des visites combinées avec nos voisins (Amnéville, Nancy, Nord-Lorraine, pays frontaliers).

Les expériences touristiques devront se diversifier dans l'Eurométropole de Metz 2050 en recourant à tout ce que le numérique et la réalité augmentée ont de magique : faire revivre des histoires et des époques, s'immerger totalement dans l'atmosphère d'un lieu, rendre floues les frontières entre le réel et l'imaginaire.

Nous consoliderons un tourisme « quatre saisons » qui ne s'arrête pas à l'été culturel et aux marchés de Noël de l'hiver. Proposer un tourisme accessible toute l'année est le gage d'une offre durable. À cet égard, nous savons qu'il est nécessaire de consolider notre pouvoir d'attractivité « gastronomique et viticole », notamment en favorisant l'installation de restaurants étoilés et en renforçant notre offre hôtelière, comme nous l'avons fait pour l'hôtel Maison Heler (imaginé par Philippe Starck), qui a ouvert ses portes en mars 2025, ou le projet d'hôtel 5 étoiles place de la Comédie, ou encore l'arrivée de Loiseau de Lorraine place de Chambre à Metz. L'art de vivre à la française est très recherché par les touristes internationaux, et il nous faut inscrire l'Eurométropole dans cette image mondialement reconnue.

En complément, nous continuerons de nous saisir des opportunités liées au développement du tourisme « durable » en misant sur des projets qui valorisent nos atouts que sont une nature florissante et l'omniprésence de l'eau.

Depuis 2022, l'Eurométropole de Metz fait partie des premiers territoires français labellisés « Destination Innovante Durable ». C'est cet axe de développement que nous souhaitons poursuivre à l'horizon 2030. Le tourisme durable, c'est d'abord la mise en valeur de la proximité. C'est ce que nous constatons, car notre zone de chalandise se situe dans les 500 km alentour. Les touristes sont en quête perpétuelle d'authenticité, tout en prenant le temps de découvrir le caractère atypique des lieux qu'ils visitent. Ils recherchent à la fois le contact avec la nature tout en appréciant la richesse du patrimoine. Notre Métropole s'y prête parfaitement.

La ville de Metz possède un centre-ville à taille humaine, où tous les points d'intérêt peuvent être découverts à pied. Nous avons de nombreux sentiers cyclistes ou de randonnée qui desservent toute l'Eurométropole. Pour aller plus loin, nous prendrons la compétence « chemin de randonnée » afin d'investir dans les tracés prioritaires.

En matière de tourisme fluvial, nous rouvrirons la navigation sur le canal de Jouy en remettant en service les deux écluses. Cet investissement aura deux avantages : non seulement il rendra praticable ce canal pour les navettes fluviales, mais il offrira aussi aux bateaux de petite taille un trajet alternatif à la Moselle, depuis la porte de garde d'Ars-sur-Moselle jusqu'au plan d'eau. Le développement du tourisme fluvial s'appuiera également sur le réaménagement du quai permettant l'accueil de passagers au port de Metz-Mazerolle. À l'appui de nouveaux services, cet équipement permettra de développer le potentiel des croisières fluviales sur la Moselle jusqu'à Metz.

Enfin, nous souhaitons, à travers notre politique touristique, valoriser notre patrimoine, notre histoire européenne et notre identité. Nous affirmons à ce titre notre volonté d'obtenir le label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » pour l'ensemble de la Métropole. Metz, musée à ciel ouvert, ville jardin et ville d'eau, mais

aussi les communes de l'Eurométropole disposent d'un patrimoine architectural et naturel extraordinaire qu'il convient de valoriser encore dans les années et les décennies à venir. Le label « Ville d'Art et d'Histoire » est une distinction attribuée depuis 2012 à la Ville de Metz. Or, nos villes et villages comptent également d'innombrables richesses patrimoniales : l'Eurométropole de Metz a donc tous les atouts pour obtenir ce label. Notre réussite se traduira par l'ouverture d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

La valorisation de notre histoire et de notre mémoire est au cœur de notre stratégie de développement et se concrétisera notamment à l'horizon 2030 par quatre projets spécifiques.

Le musée de la Cour d'Or, bientôt enrichi du Pavillon de la Biodiversité, dispose encore d'un potentiel de 2 000 m² dans le Grenier de Chèvremont pour faire valoir la fabuleuse histoire de la capitale du Royaume d'Austrasie, de la cité-État qu'était la République Messine et de l'époque contemporaine dans l'Europe tourmentée.

L'aqueduc de Gorze à Metz offre à Ars-sur-Moselle ses arches remarquables. Elles n'ont rien à envier au Pont du Gard et le site sera aménagé pour mettre en valeur ces vestiges de l'un des plus grands ouvrages d'art de l'Empire Romain. Cet édifice est le témoin de l'époque de Metz comme « Divodurum Mediomatricorum ». L'époque où les Romains ont construit un amphithéâtre, des aqueducs, des thermes, des temples...

En parallèle, nous engagerons la sécurisation des forts emblématiques du Mont-Saint-Quentin : le fort Driant et le fort de Plappeville. Ce sont les deux forts qui présentent le plus grand intérêt sur le plan patrimonial, historique et sur le plan « affectif » pour nos habitants. Nous le ferons main dans la main avec l'Établissement Public Foncier du Grand Est, comme par le passé.

Enfin, nous travaillerons à restaurer et à mettre en valeur le fort de Queuleu.

En 2050, l'Eurométropole de Metz sera identifiée partout en France comme une Métropole d'histoire, de patrimoine et de culture : une Métropole jaune et rose, lumineuse, colorée et animée, loin des images de la ville de garnison, désertée et grise, loin du cliché des hauts fourneaux mosellans.

CONCLUSION - Européenne & innovante, l'Eurométropole du 3e millénaire

Au cœur de l'Europe, par son positionnement géographique, l'Eurométropole de Metz a vu son rôle de carrefour se réaffirmer au cours des siècles en raison de son histoire. Cette dimension européenne est une réalité qui se vérifie chaque jour au regard du nombre croissant de travailleurs transfrontaliers.

Cette attractivité naturelle vers les pays limitrophes, et plus particulièrement avec le Luxembourg, nous la partageons avec les intercommunalités voisines de la Métropole. C'est un sujet qui nous rassemble et qui n'exclut pas d'autres collaborations sur des thématiques différentes. Depuis 2020, l'Eurométropole de Metz a engagé avec 16 intercommunalités voisines une coopération inédite sur les enjeux communs de notre territoire : mobilités partagées, traitement et valorisation des déchets (avec des projets intercommunaux jusqu'en 2050), ou encore développement économique industriel, notamment autour de Stellantis, ArcelorMittal et Sovab.

Nous partageons donc cette volonté de nous inscrire dans des coopérations utiles pour nos habitants. C'est en cela que nous agissons avec nos partenaires – intercommunalités du Nord-Lorraine, villes jumelées, réseaux transfrontaliers – pour répondre ensemble aux besoins concrets : mobilités, santé, emploi, transition énergétique, formation.

Le bassin de vie transfrontalier – celui de la Moselle, du Luxembourg, de la Sarre – est notre véritable lieu de vie. C'est là que nos habitants travaillent et se soignent. C'est donc là que nous construisons une solidarité institutionnelle et logistique, par-delà les frontières administratives.

D'ici 2030, cette coopération se prolongera par la création d'un guichet unique transfrontalier pour les frontaliers, dans le prolongement de la Maison du Luxembourg. Nous nous réunirons pour harmoniser notre approche des mobilités, avec nos voisins de Rives de Moselle et du Pays Orne-Moselle. Nous procéderons à l'élaboration d'un schéma de coopération hospitalière transfrontalière, à l'échelle de notre bassin de santé.

L'Eurométropole de Metz portera à l'horizon 2050 un projet lisible, mesurable et fédérateur : devenir un modèle européen de coopération territoriale.

Cela passera par la création d'une Maison des Coopérations Européennes et Internationales, lieu de coordination, d'expertise et de formation, un réseau de transport transfrontalier multimodal (fer, route, fluvial, vélo) au service des travailleurs et des étudiants, une harmonisation des politiques publiques à l'échelle transfrontalière, pour anticiper les transitions démographiques, écologiques et numériques, et l'organisation d'un événement international annuel sur les transitions territoriales, accueilli par l'Eurométropole et ouvert à toutes les villes jumelées et partenaires.

Construire l'Eurométropole du troisième millénaire est un défi.

Les avancées technologiques feront qu'elle sera toujours plus connectée, plus sécurisée ou encore plus protectrice de l'environnement. La prévention des risques sera plus aisée grâce à l'intelligence artificielle, qui nous permettra d'anticiper et d'adopter les mesures qui s'imposent.

Cette Eurométropole du troisième millénaire nous donne l'occasion de nous réinventer sans renier le passé. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre construire les formations et les emplois de demain, tout en valorisant toujours plus nos filières d'excellence.

L'enjeu n'est pas de savoir si ces changements auront lieu, mais comment nous prendrons ensemble ce virage.

L'Eurométropole de 2030, comme celle de 2050, sera respectueuse de ses fondations et de son héritage. Il s'agira d'être toujours plus cette Eurométropole de la concorde dans un monde de discorde.

Le fil rouge de notre intercommunalité restera, dans les décennies et les siècles à venir, celui d'une Métropole résolument humaine, où aucune évolution n'est possible sans son prochain.

“Les villes croient qu'elles sont des œuvres de l'esprit ou du hasard, mais ni l'un ni l'autre ne suffit à maintenir leurs murs.”

· Italo Calvino – les villes invisibles

Résumé de l'acte

057-200039865-20250708-2025-07-CM6-DE

Numéro de l'acte : 2025-07-CM6
Date de décision : mardi 8 juillet 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Adoption de la stratégie métropolitaine 2030-2050 de l'Eurométropole de Metz.
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 10/07/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250708-2025-07-CM6-DE
Document principal : 99_DE-6.pdf

Historique :

09/07/25 16:09	En cours de création	
09/07/25 16:10	En préparation	Catherine DELLES
10/07/25 09:39	Reçu	Catherine DELLES
10/07/25 09:39	En cours de transmission	
10/07/25 09:43	Transmis en Préfecture	
10/07/25 09:49	Accusé de réception reçu	